

Commune de FLÉRON

Fléron, le 13 janvier 2022

CONVOCATION
DU CONSEIL COMMUNAL

Madame,
Monsieur,

Vu l'article L1122-11 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
Vu l'article 26 bis, § 5, alinéa 2 de la loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS ;
Vu les articles 54 à 61 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance commune du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale qui aura lieu le **25 janvier 2022 à 20 heures 00'** à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR : première convocation.

SÉANCE PUBLIQUE :

1. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2021 SUR L'ENSEMBLE DES SYNERGIES EXISTANTES ET À DÉVELOPPER ENTRE LA COMMUNE ET LE CPAS
2. PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE SOCIALE LOCALE

Pour le Collège,

La Directrice générale,



Isabelle BERTHOLET.



Le Bourgmestre,



Thierry ANCION.

PROVINCE DE LIÈGE - ARRONDISSEMENT DE LIÈGE
COMMUNE DE FLÉRON

1

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL**

Séance publique du 25 janvier 2022

Présents : Monsieur Thierry ANCION, **Bourgmestre**
Madame Josée LEJEUNE, Madame Sylvia DE JONGHE, Monsieur Anthony LO BUE, Madame
Sophie FAFCHAMPS, Monsieur Romain SGARITO, **Échevins**
Monsieur Stéphane LINOTTE, **Président du C.A.S.**
Monsieur Pierre VANDERHEIJDEN, Monsieur Jean-Pierre GUERIN, Madame Marie-Pierre
BRUWIER, Monsieur Xavier DALKEN, Madame Estelle BERGENHOUSE, Monsieur Marc CAPPÀ,
Monsieur Clément LIMET, Monsieur Zafer CAN, Monsieur Marc PEZZETTI, Monsieur Jean-Marie
MOREAU, Monsieur Georges BEAUJEAN, Madame Rebecca MULLENS, Madame Marie-Claire
BIANCHI, Monsieur Claudy MERCENIER, Monsieur Léon VERPOORTEN, Madame Joëlle
MAMMO ZAGARELLA, Monsieur Ludovic DASSY, Monsieur Philippe ZEVENNE, **Conseillers**
Madame Isabelle BERTHOLET, **Directrice Générale**

PROJET

2.075.08 - ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2021 SUR L'ENSEMBLE DES SYNERGIES EXISTANTES ET À DÉVELOPPER ENTRE LA COMMUNE ET LE CPAS

Le Conseil,

Le conseil communal et le conseil de l'action sociale, réunis en séance commune, rue François Lapière, 19 à 4620 Fléron;

Vu l'article L1122-11 et suivants du CDLD ;

Vu l'article 26bis et 34 bis de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 29 mars 2019 fixant le canevas du rapport annuel sur les synergies existantes et à développer entre le CPAS et la commune ;

Vu les règlements d'ordre intérieur des organes délibérants de la commune et du cpas ;

Vu le rapport annuel sur les synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS établi par les Directrices générales communale et du Centre;

Vu le procès-verbal de la séance du 6/12/2021 du comité de concertation commune-cpas ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article unique.

de ne pas émettre de modification au rapport annuel 2021 sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS, annexé à la présente et en faisant partie intégrante.

Par le Conseil,

**La Directrice Générale,
(s) Isabelle BERTHOLET**

**Le Bourgmestre,
(s) Thierry ANCION**

Pour extrait conforme,

**La Directrice générale,
Isabelle BERTHOLET**

**Le Bourgmestre,
Thierry ANCION**

PROVINCE DE LIÈGE - ARRONDISSEMENT DE LIÈGE
COMMUNE DE FLÉRON

1

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 25 janvier 2022

Présents : Monsieur Thierry ANCION, **Bourgmestre**
Madame Josée LEJEUNE, Madame Sylvia DE JONGHE, Monsieur Anthony LO BUE, Madame
Sophie FAFCHAMPS, Monsieur Romain SGARITO, **Échevins**
Monsieur Stéphane LINOTTE, **Président du C.A.S.**
Monsieur Pierre VANDERHEIJDEN, Monsieur Jean-Pierre GUERIN, Madame Marie-Pierre
BRUWIER, Monsieur Xavier DALKEN, Madame Estelle BERGENHOUSE, Monsieur Marc CAPPÀ,
Monsieur Clément LIMET, Monsieur Zafer CAN, Monsieur Marc PEZZETTI, Monsieur Jean-Marie
MOREAU, Monsieur Georges BEAUJEAN, Madame Rebecca MULLENS, Madame Marie-Claire
BIANCHI, Monsieur Claudy MERCENIER, Monsieur Léon VERPOORTEN, Madame Joëlle
MAMMO ZAGARELLA, Monsieur Ludovic DASSY, Monsieur Philippe ZEVENNE, **Conseillers**
Madame Isabelle BERTHOLET, **Directrice Générale**

PROJET

2.075.08 - PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE SOCIALE LOCALE

Le Conseil,

Le conseil communal et le conseil de l'action sociale, réunis en séance commune;

Vu l'article L1122-11 et suivants du CDLD ;

Vu l'article 26bis §6 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale ;

Entendu le rapport du Président du Conseil de l'Action Sociale;

PREND CONNAISSANCE,

du rapport relatif à la Politique sociale locale joint au dossier.

Par le Conseil,

**La Directrice Générale,
(s) Isabelle BERTHOLET**

**Le Bourgmestre,
(s) Thierry ANCION**

Pour extrait conforme,

**La Directrice générale,
Isabelle BERTHOLET**

**Le Bourgmestre,
Thierry ANCION**